



04
EN 1340



Béton Manufacturé de la Bresle
9, route de Biangy - 76260 LONGROY
Tél. 03 22 60 21 10 - fax : 03 22 60 21 15
Adresse postale: BP 1 - 76117 INCHEVILLE

DECLARATION DES PERFORMANCES n° 03

- Code d'identification unique du produit type:
[Eléments pour bordures de trottoirs préfabriqués en béton.](#)
- Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction:
[Bordures et caniveaux - Date de fabrication: voir marquage sur produit](#)
- Usage du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, prévu par le fabricant:
[Pour les applications en extérieur et la finition des routes, destinés aux zone de circulation des piétons et des véhicules.](#)
- Nom, raison sociale et adresse de contact du fabricant:
[BETOMAB S.A., route de Bangy, 76260 LONGROY](#)
- Le cas échéant, nom et adresse de contact mandataire: [non applicable](#)
- Système d'évaluation et de vérification de la constante des performances du produit de construction: 4
- Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée:
[Ne nécessite pas l'intervention d'un organisme notifié.](#)
- Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée:
[Non applicable.](#)
- Performances déclarées:

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Réaction au feu	Classe A1	EN 1340:2004
Performance au feu extérieur	Non destiné aux toitures	
Résistance à la rupture (Mpa)	6 (U) 5 (T) 3.5 (S)	
Résistance à la glissance ou au dérapage	Satisfaisante	
Conductivité thermique (W/mK)	Application en extérieur	
Durabilité	Absorption d'eau: B Gel-dégel: D	

- Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant

Signé pour le fabricant et en son nom par:

[Philippe NICOLAS, Président Directeur Général](#)